



Revue de Presse

Dans un an, 200 emplois à pourvoir sur l'ancien site de La Redoute. Sur l'ancien site de La Redoute dans la zone d'activités de la Martinoire à Wattrelos, la 1^{ère} pierre d'une immense plateforme logistique a été posée lundi. Avec ses 80 M€ d'investissements pour la construction de bâtiments logistiques, et ses 600 emplois à la clé, le groupe LOG's a permis à la commune de se débarrasser d'une nouvelle friche industrielle. Les travaux ont commencé pour la construction d'un premier bâtiment de 36 000 m² composé de 6 cellules, qui seront toutes occupées par une seule société. Ce lot sera achevé dans un an et accueillera les 200 premiers salariés du site. Viendra ensuite la construction d'un second bâtiment, à compter de février 2020 : longue d'1 km, composée de 16 cellules sur 96 000 m², la plateforme logistique sera livrée fin 2021 et abritera 400 emplois. Un 3^{ème} lot sera réalisé après 2021 en bordure de la frontière belge pour accueillir des petites entreprises du territoire qui cherchent à s'agrandir. (La Voix du Nord – 01/10/2019)

Transport routier, le gaz défend son bilan CO2 face à l'électricité. A la demande ou non de leurs clients, les transporteurs s'équipent en camions à faibles émissions de CO2. Si le gaz est l'énergie privilégiée par les constructeurs de véhicule, son développement pourrait être freiné par une réglementation en faveur de l'électrique selon l'Association française du gaz qui a défendu une nouvelle approche fondée sur l'analyse du cycle de vie des véhicules le 20 septembre à Paris. Déjà perceptible chez les particuliers désireux renouveler leur voiture individuelle, l'incertitude autour de l'énergie la plus durable et la plus compétitive gagne aussi le transport routier de marchandises. Pour les chargeurs, elle intervient lors de la rédaction de leur cahier des charges et la sélection de leurs transporteurs. Chez ces derniers, elle est ressentie au moment d'investir dans de nouveaux matériels. Cette incertitude est source d'immobilisme et la réglementation en vigueur n'aide pas à clarifier le sujet. (strategieslogistique.com – 04/10/2019)

Aftral bientôt dans ses cartons. Organisme de formation professionnelle initiale et continue en transport et logistique, Aftral est actuellement basé sur la ZI d'Amiens Nord. D'ici quelques mois, il déménagera sur l'ancienne zone de fret à Longueau. L'organisme a déposé il y a quelques semaines le permis de construire concernant l'aménagement de son centre de formation et de ses bureaux. Une 1^{ère} phase avant le dépôt d'un 2^{ème} permis, voire éventuellement d'un 3^{ème}. Les travaux de la 1^{ère} phase sont espérés pour fin décembre-début janvier. Ils concerneront surtout le centre de formation qui emploie dans la ZI Nord une trentaine de salariés,

avec plusieurs aires de formation. Il y aura aussi un hall de manutention de près de 1 200 m². Aftral a investi entre 4 et 5 M€. Rappelons qu'il accueille 3 200 stagiaires/an. (Le Courrier Picard – 04/10/2019)

La logistique au secours de la Vallée de la Nièvre. JJA et sa filiale Easy Logistique construisent, à Flixecourt, sur la Zac des Hauts-Plateaux, une plateforme de 160 000 m² avec 500 emplois attendus pour un investissement prévu de 300 M€. Une revanche inattendue pour ce bassin industriel sinistré. Et tout cela, c'est sans compter un nouveau projet espéré suite à l'arrivée de la holding Elcimaï dans le paysage : un bâtiment de 110 000 m². La vente du terrain a été actée jeudi en conseil communautaire. Si le secret est gardé, pour l'instant, sur la nature précise de l'activité à venir, le territoire a bon espoir de voir de nouveaux postes créés. A cela s'ajoute un 3^{ème} projet, plus modeste, mais qui prévoit tout de même une emprise de 15 000 m². (Le Courrier Picard – 04/10/2019)

A destination des plaisanciers mais aussi... des entreprises. A Hautmont, le port de plaisance a été mis en service en novembre 2013. Non loin de là se trouve le port à sec qui vient d'être livré (coût des travaux : 15 M€). Aménagé sur le site de halles industrielles rénovées, cet équipement unique au nord de Paris comprend une partie réservée aux entreprises intéressées par le transport fluvial à l'instar de l'usine Renault MCA de Maubeuge. Propriété de la ville d'Hautmont, sa gestion devrait prochainement être confiée à un privé. (La Gazette Nord-Pas de Calais – 04/10/2019)

Bils Deroo roule au super depuis 40 ans avec ses plateformes logistiques. La logistique tire le groupe Bils Deroo (900 collaborateurs) vers l'avant. Aujourd'hui, il dispose de quelque 700 000 m² de surface totale d'entrepôts, contre 300 000 m² en 2014. De 25 M€ en 2014, le chiffre d'affaires est passé à 65 M€ en 2019. Dix millions de plus sont attendus en 2020. C'est le fruit de 40 années d'expertise. Quarante ans au service de clients dans la grande distribution, l'automobile, l'industrie et les biens de consommation. (La Voix du Nord – 05/10/2019)

Simastock prend soin des pompes d'Atlantic dans un entrepôt de 50 000 m². Jeudi dernier, à Douvrin, le groupe de transport et logistique douaisien Bils Deroo inaugurait sa plateforme logistique, en présence de Daniel Delcroix, président du Siziaf (Syndicat intercommunal de la zone Artois-Flandres). Cette plateforme est l'ancien bâtiment 8 de la Française de Mécanique, qui a été transformé en une plateforme logistique de 50 000 m² répondant aux exigences de sécurité incendie. Le logisticien y stocke les pompes à chaleur du groupe Atlantic (un fabricant de chaudières, ventilation, pompes à chaleur...), ainsi que des bières produites par le



groupe Inbev, autrement dit Heineken. L'arrivée de Simastock (la filiale logistique du groupe Bils Deroo) s'accompagne de la création d'une centaine d'emplois qui « vont s'ajouter aux cinq mille emplois de la zone d'activités ». (La Voix du Nord – 06/10/2019)

Log'S met en chantier son plus vaste projet à Watrelos. Les projets s'enchainent chez Log'S, dans le cadre de son plan de développement Ambition 2022. Trois jours après avoir inauguré un entrepôt de 54 000 m² bientôt complet près de Cambrai, c'est à sa 5^e pose de première pierre en quelque mois qu'a procédé le 3PL nordiste la semaine dernière à Watrelos, commune limitrophe de Roubaix et Tourcoing. C'est au sein de l'ancien parc d'activités La Martinoire, qui accueillait un site emblématique de La Redoute démantelé l'an dernier, que Log'S réalise le plus vaste de ses projets en cours. Dans ce parc rebaptisé NEW (Nord Europe Watrelos), le futur campus logistique Log'S comptera deux bâtiments : le premier de 36 000 m² devrait être livré en mai 2020, et le second annoncé pour le début 2021 pas moins de 96 000 m². Le tout représente un investissement de 80 M€ et permettra à Log'S d'accompagner les besoins logistiques de ses clients du retail ou du e-commerce, avec 400 créations d'emplois à la clé. « Nous sommes très fiers de pouvoir contribuer au développement économique du territoire. Nous recruterons, comme toujours en priorité, des futurs collaborateurs habitants à proximité du site. C'est dans l'ADN de notre entreprise et notre fierté ! », a indiqué Franck Grimonprez, qui préside le groupe Log'S qu'il a fondé il y a 17 ans. (Supply Chain Magazine – 07/10/2019)

Dyad passe aux mains du groupe Stef. Installée à Flers-en-Escrebieux (près de Douai), la société Dyad (128 salariés, 12 M€ C.A.) conditionne des produits agroalimentaires et cosmétiques en France. Elle vient d'être rachetée par le groupe parisien Stef (18 000 salariés, 3,3 Mds € C.A.). Ce dernier est un prestataire de services de transport et de logistique, présent dans 7 pays en Europe. (Le Journal des Entreprises.com – 08/10/2019)

La chasse au vide, un sujet lourd. Le commerce en ligne fait un carton : 92,6 milliards l'an dernier en France (+13,4%). Cela représente de plus en plus de commandes en ligne et de plus en plus de cartons. Et dans ces cartons, le vide serait occuperait 45 à 50% du volume. C'est un sujet qui tend à être pris en compte par les vendeurs du Web et la filière du e-commerce, et certaines entreprises de la région y travaillent. Comme le souligne Benoît Demilly, directeur industriel de Mondial Relay : « Nous n'avons pas vocation à faire rouler des camions remplis de vide sur les routes ». Retour sur ce sujet avec les entreprises Mondial Relay (à Hem, l'un des plus gros distributeurs de colis du e-commerce en France), Smurfit-Kappa (à Lys-lez-Lannoy, l'entreprise fournit

des boîtes à des e-commerçants ou des spécialistes de la préparation de commande), Dispeo (préparateur de commandes basé notamment à Hem et Houplines), et Amazon (à Boves). (La Voix du Nord – 08/10/2019)

GNV : Houtch Transports passe à la vitesse supérieure. Ce ne sont pas un ou deux véhicules au gaz, mais bien 21 porteurs Renault Trucks D Wide de 19 tonnes roulant au gaz naturel comprimé (GNC), que la société Houtch, basée à Fresnoy-le-Grand dans l'Aisne, fait entrer dans sa flotte de poids lourds. (actu-transport-logistique.fr – 10/10/2019)

Chez Mulliez-Richebé, à Chérenge, tout est bon dans le carton. La cartonnerie Mulliez-Richebé basée à Chérenge (48 salariés, 8 M€ de CA dont 50 % pour la PLV) a organisé récemment une journée portes ouvertes. Bruno Mulliez, dirigeant, en a profité pour présenter sa dernière acquisition, la Durst WT250, une machine d'impression numérique grand format utilisant de l'encre à l'eau, et qui est actuellement unique en France (investissement de 800 000 €). 25 machines tournent actuellement dans l'entreprise, pour une production de 3 500 t de carton par an. Le boom du e-commerce étant porteur pour l'entreprise, la direction envisage de se lancer sur des petites séries personnalisées ou encore la fabrication de meubles en carton. Des domaines qui nécessiteront sans doute d'autres investissements. (La Voix du Nord – 10/10/2019)

Fermeture, suppression d'emplois et grève à la SPLE. Filiale du groupe Patoux, la Société de prestations logistiques et entreposage (SPLE) est en pleine restructuration de ses activités réparties entre trois sites : Lorgies, Arques et Villers-Bretonneux (Somme). En effet, suite au non-renouvellement du contrat avec Roquette-Lestrem, unique client de la SPLE Lorgies, Céline Henrioux, responsable des ressources humaines, confirme : « Pour rester compétitifs, nous sommes obligés d'évoluer, ce qui entraîne la fermeture de nos entrepôts de Lorgies et la suppression de 27 emplois ». Les négociations concernant le Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) ont commencé cette semaine. Hier, une majorité de salariés a opté pour la grève. (La Voix du Nord – 11/10/2019)

Un entrepôt logistique de 25 000 m² prêt à être loué sur la zone Actiparc. Sur le parc d'activités Actiparc, à Athies, au nord-est d'Arras, la société Gazeley (l'un des principaux investisseurs et développeurs d'entrepôts logistiques et de parcs de distribution dans le monde) a construit et livré un entrepôt « en blanc » de 25 000 m², prêt à être loué. Il s'agit du deuxième bâtiment signé de cette société basée à Singapour sur cette zone d'activités de la communauté urbaine d'Arras (CUA), où un troisième bâtiment de 50 625 m² reste à développer. Gazeley



exploite plus de 600 000 m² de bâtiments logistiques dans l'Hexagone et dispose des terrains nécessaires pour développer 400 000 m² d'espaces logistiques supplémentaires. (La Voix du Nord – 14/10/2019)

La Région ajoute 1,6 million d'euros pour la ligne de fret de Blanc-Misseron. Cet été, l'État a annoncé le financement de la rénovation et le doublement des voies pour la ligne de fret Valenciennes – Blanc-Misseron, une ligne vitale pour le constructeur Bombardier. Dans un communiqué du 15 octobre, Aurore Colson, conseillère régionale à l'Économie circulaire, annonce que la Région s'est engagée « à hauteur de 1 642 000 euros pour la remise en état complète de la ligne de fret ferroviaire entre Valenciennes – Blanc-Misseron et le point frontière et accompagne ainsi SNCF Réseau dans la requalification de dix kilomètres de voies. Sa réouverture dans des conditions optimales sera un levier de compétitivité indéniable pour les entreprises de notre territoire, notamment pour Toyota, Bombardier et Inorec ». (La Voix du Nord – 17/10/2019)

Quand la Chine débarque dans les ports européens. Les désormais célèbres « nouvelles routes de la soie » de Pékin visent le contrôle de nombreux ports européens. Avec des pratiques parfois douteuses et des retombées locales souvent décevantes. Plongée en eaux chinoises, de Trieste au Pirée... Une enquête à lire sur les Echos.fr <https://bit.ly/2MOJZeQ> (Les Echos - 17/10/2019)



Le Platooning expérimenté en France en 2020. Jean-Baptiste Djebbari secrétaire d'État aux Transports a annoncé lors du congrès d'OTRE qu'un projet de décret aujourd'hui en Conseil d'État devrait permettre de tester le platooning en France dès 2020. (Strategieslogistique.com – 18/10/2019)

Les transporteurs routiers face aux enjeux européens. La Fédération nationale du transport routier (FNTR), qui regroupe 550 entreprises en région, a tenu jeudi son assemblée professionnelle à Camphin-en-Pévèle. L'occasion d'évoquer la promotion d'une chaîne logistique plus performante, les enjeux et inquiétudes liés au Brexit, la concurrence internationale, les évolutions de la fiscalité et des normes environnementales pour les véhicules. En Hauts-de-France, avec 3.847 entreprises et 49.660 emplois, le transport routier de

marchandises connaît une activité toujours porteuse, avec une progression de 3,4 % du chiffre d'affaires en 2018 et de 3,8 % des effectifs. Le niveau des investissements en matériels roulants est aussi très fort à + 13,9%. Mais le contexte fiscal incertain, les signaux négatifs dans l'automobile et les TP, la consommation des ménages stagnante, suscite les inquiétudes des professionnels du transport. (La Voix du Nord – 19/10/2019)

Exotec Solutions sacrée meilleure PME de France. Et une récompense de plus pour l'entreprise croisienne Exotec Solutions : le trophée PME RMC, dans la catégorie meilleure petite ou moyenne entreprise. Avec Renaud Heitz, Romain Moulin, le PDG d'Exotec Solutions, a co-créé en 2015 un dispositif unique au monde : des petits robots carrés circulant librement au sol, s'accrochant aux rails de grands rayonnages pour monter jusqu'à 10 m de haut, où ils vont chercher des bacs contenant des articles et les ramènent à un préparateur de commandes. En décrochant ce trophée, l'entreprise remporte une campagne publicitaire d'une valeur de 100 000 € sur RMC. (La Voix du Nord – 20/10/2019)

Des containers maritimes trouvent une seconde vie sur terre. Installé dans l'Audomarois, François Degron a créé sa société Hauts-de-France Containers. Il s'est lancé dans le commerce de containers maritimes. Il achète les containers aux ports de Dunkerque, du Havre, ou d'Anvers, neufs ou d'occasion, puis les équipe en fonction de la demande (frigorifiques ou standard, isothermes, aménagés en tribunes...). Depuis mars, date de création de son entreprise, François Degron a déjà vendu une centaine de containers, à des groupes comme Ramery ou Leroy Merlin, mais aussi à des particuliers. Hauts-de-France Containers est membre du réseau Netbox-Container. (La Voix du Nord – 22/10/2019)

Canal Seine Nord Europe

La députée Anne-Laure Cattelot surveille la réouverture du canal de la Sambre. La semaine dernière à Berlaimont, dans le cadre de sa mission de rapporteure au budget des transports, la députée Anne-Laure Cattelot a fait un point avec les Voies navigables de France sur la réouverture de la Sambre, prévue pour l'été 2021. Ce projet, estimé à 17,5 M€, permettrait de relier l'Avesnois au nord de l'Île-de-France. En plus de ce budget, des financements sont prévus pour l'aménagement des berges avec les intercommunalités. « Il y a l'objectif de développer la plaisance, mais aussi l'hébergement. C'est un projet assez complet, qui se réalisera dans un délai relativement court », explique la députée de la 12e circonscription, qui présente un « véritable enjeu touristique » pour la région. Pour les transports industriels, ceux-ci pourront se faire depuis Anvers et Dunkerque, jusqu'à Hautmont. « Au-delà, ce sera le



« Think ahead, move sustainable »

Canal-Seine-Nord », reprend la députée. Les marchés seront bientôt notifiés. « Le projet sera bien réalisé dans les temps », assure de son côté le sous-préfet Alexander Grimaud. (La Voix du Nord – 28/09/2019)

Un canal qui reliera l'Oise au canal Dunkerque-Escaut



L'État et les collectivités vont verser 2,2 milliards pour financer le canal Seine-Nord.

Long de 107 km, ce canal reliera directement les bassins de la Seine et de l'Oise au réseau fluvial du nord de la France et du Benelux. L'État et les collectivités vont verser 2,2 milliards d'euros pour financer le projet du canal Seine-Nord, une liaison à grand gabarit devant relier la Seine au réseau fluvial de l'Europe du Nord, ont annoncé vendredi le ministre des Comptes publics et le secrétaire d'Etat aux Transports. Le canal, long de 107 kilomètres entre Compiègne (Oise) et Aubencheul-au-Bac (Nord), doit faciliter le transport de marchandises entre les pays du Benelux et la région parisienne, et décharger l'autoroute A1. Son coût total est évalué à 5 milliards d'euros. D'une part, « une contribution budgétaire de l'Etat de 1,1 milliard d'euros sera versée à la société du Canal Seine-Nord Europe par l'Agence de financement des infrastructures de transport (AFITF) », ont indiqué le ministre des Comptes publics Gérald Darmanin et le secrétaire d'Etat aux transports Jean-Baptiste Djebbari, dans un communiqué commun. « Un amendement au projet de loi de finances (PLF) pour 2020 sera présenté au Parlement pour la mobilisation de (ces) ressources additionnelles », a souligné le communiqué. L'apport de l'Etat sera complété par une contribution du même montant de la part des collectivités territoriales des Hauts-de-France, de l'Oise, du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme et de l'Ile-de-France, « qui pourra le cas échéant être financée au moyen d'un emprunt ». L'Union européenne doit pour sa part apporter 2 milliards d'euros, « au titre du mécanisme pour

l'interconnexion en Europe (MIE) », selon Bercy. Bruxelles s'était engagé à financer l'ouvrage « à hauteur de 50% du montant des études et de 40% du montant des travaux », selon le communiqué du gouvernement. (Le Figaro – 04/10/2019)

Canal Seine-Nord : l'Etat précise le financement de son fameux milliard.

Vendredi, à l'issue d'une réunion à Lille entre les présidents des conseils départementaux, Xavier Bertrand, président du conseil régional et président de la société du canal d'un côté et Gérald Darmanin, ministre des Comptes publics, ainsi que Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique, de l'autre, un accord a été signé. Les collectivités s'engagent à financer le canal à hauteur de 1,1 milliard d'€. Mais surtout l'Etat s'engage à ce que sa part (1,1 milliard) soit versée à l'Agence de financement des infrastructures de transport (AFITF). Un amendement au projet de loi de finances pour 2020 sera présenté au Parlement pour la mobilisation de ressources additionnelles. On sait aussi que l'Europe financera le projet à hauteur de 50 % des études et 40 % des travaux. Enfin, s'agissant du reste à financer (entre 700 et 900 M€), l'Etat aidera à la mise en place de ressources à assiette locale. (La Voix du Nord – 05/10/2019)

Canal Seine-Nord : le Gouvernement et les élus locaux s'accordent sur le financement.

Vendredi 4 octobre, le Gouvernement et les élus locaux ont annoncé avoir trouvé un accord sur le financement du projet de Canal Seine-Nord Europe. L'accord a été passé entre Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire en charge des Transports, le conseil régional des Hauts-de-France et les conseils départementaux de l'Oise, du Pas-de-Calais, du Nord et de la Somme. Il clôt des négociations entamées en septembre 2012. Le projet est actuellement évalué à 4,5 milliards d'euros. L'État financera 1,1 milliard d'euros, par le biais d'une contribution budgétaire versée à la société du Canal Seine-Nord Europe par l'Agence de financement des infrastructures de transport (Afitf). « Un amendement au projet de loi de finances (PLF) pour 2020 sera présenté au parlement pour la mobilisation de ressources additionnelles », précise le communiqué officiel. La contribution des collectivités locales sera elle aussi de 1,1 milliard d'euros. Elle « pourra le cas échéant être financée au moyen d'un emprunt ». Reste une somme de 2,3 milliards à financer. L'Europe s'est engagée à financer près de la moitié du projet (soit jusqu'à 2,25 milliards d'euros) : 50 % du montant des études, 40 % du montant des travaux sur la période 2014-2020, et jusqu'à la moitié des travaux sur la période 2021-2027. Pour le reste à financer « l'État aidera à la mise en place de ressources à assiette locale pour financer la contribution d'équilibre, dont



le montant sera garanti par les collectivités ». (actu-environnement.com – 07/10/2019)

Utopie ou réalité, le Canal Seine-Nord Europe revient. L'horizon semble se dégager pour le Canal Seine-Nord Europe. Les travaux pourraient débuter en 2022. Le Gouvernement et les collectivités des Hauts-de-France ont trouvé un accord sur son financement. Les Ministres se félicitent de l'accord qui a été trouvé sur le financement du projet, qui contribuera à la dynamisation économique des territoires qu'il traverse et qui favorisera la transition écologique grâce au report du transport de marchandises de la route vers le fluvial. (transportissimo.com – 09/10/2019)

Oise : les propriétaires fonciers consultés avant la construction du canal Seine Nord. Au début du mois, l'Etat s'est enfin engagé à le financer la construction du Canal Seine-Nord à hauteur de 1,1 Md d'euros. Mais avant que les premiers travaux ne commencent en septembre 2020, la société du canal doit identifier tous les propriétaires fonciers pour négocier la vente de leur terrain. Dans cette optique, une enquête publique, dite parcellaire, a débuté le lundi 14 octobre et durera un mois. Au total, 1 330 parcelles, pour 319 ha, sont à acquérir. Sur ces 319 ha, 35 appartiennent au domaine public, 96 sont des surfaces boisées et 188 sont des terres agricoles. (Le Parisien - 15/10/2019)

Le canal Seine-Nord sur les rails ? Le calendrier côté Pas-de-Calais. Début octobre, l'Etat a confirmé son apport de 1,1 milliard d'euros pour créer le canal Seine-Nord Europe, cette liaison à grand gabarit entre la Seine et le réseau fluvial de l'Europe du Nord. Lors du dernier conseil communautaire d'Osartis – Marquion, une délégation de la société du canal Seine-Nord Europe (SCSNE) est venue présenter les avancées aux élus locaux. Lancement des études d'avant-projet, première concertation publique en 2020..., la SCSNE évoque un début des travaux d'ici à 2023 pour une mise en service du canal en 2028 côté Pas-de-Calais. (La Voix du Nord – 17/10/2019)

C'est depuis Waziers que les écluses du futur Canal Seine-Nord seront pilotés. A Waziers, les nouveaux locaux du site des Voies Navigables de France (VNF) ont été inaugurés ce mercredi. En 2023, il accueillera un centre de téléconduite ultramoderne d'où seront pilotés à distance les écluses du réseau fluvial à grand gabarit. Actuellement, ces écluses sont ouvertes et fermées manuellement par des agents. S'y ajouteront ensuite les neuf écluses du canal Seine-Nord, soit une trentaine d'écluses au total qui seront manœuvrées à distance. A terme, le site Waziérois de VNF accueillera près de 85 salariés (contre 65 actuellement). (La Voix du Nord – 18/10/2019)

E-Valley

E-Valley : première pierre et premiers essais de drones le 7 novembre sur l'ex-BA 103. Alors que les travaux de terrassement ont commencé fin septembre sur l'ancienne base aérienne 103 de Cambrai-Epinoy, les promoteurs du projet E-Valley ont retenu la date du 7 novembre pour la pose de la première pierre du futur parc e-logistique et les premiers essais de livraison par drone. Le premier bâtiment, d'une surface de 70 686 m² sera érigé le long de la RD 643 (Cambrai-Douai) et livrable fin 2020. (La Voix du Nord – 22/10/2019)

Brexit

Brexit : la grande peur du chaos transmanche. Lassés d'attendre un improbable accord entre l'Europe et la Grande-Bretagne sur le Brexit, les transporteurs routiers se préparent au pire pour le 31 octobre. Les nouvelles formalités douanières risquent de gêner fortement les échanges. (Les Echos – 04/10/2019)

Corridor sécurisé pour les poids lourds à Dunkerque. Le Jeudi 19 septembre, le corridor d'accès poids lourds sécurisé du Terminal Transmanche de Dunkerque-Port a été inauguré en présence d'Emmanuelle Verger et Stéphane Raison, respectivement Présidente du Conseil de Surveillance et Président du Directoire de Dunkerque-Port, Gilbert Beltran, Directeur Régional des Douanes, Jean-Claude Charlo, Directeur France de DFDS Seaways et Nike Drinckal, Directeur « United Kingdom Border Force ». Ces personnalités ont également procédé à l'inauguration du système de surveillance par drone des clôtures périphériques du site Transmanche. Avec le Brexit, le port de Dunkerque a mis en place plusieurs dispositifs, comme la création de guichets, l'extension des parkings d'embarquement, etc. (La Gazette Nord-Pas de Calais – 04/10/2019)

Brexit : l'Etat lance un outil d'autodiagnostic pour les entreprises. Le gouvernement a lancé cette semaine un outil d'autodiagnostic pour les entreprises (www.votrediagnosticbrexit.fr/#/welkom) afin d'évaluer l'impact du brexit sur leur activité. Cet outil prend la forme d'un questionnaire à choix multiples, divisé en 9 catégories, qui peut servir ensuite de base à l'élaboration d'un « plan de contingence ». (Le Journal des Entreprises.com – 08/10/2019)

En cas de Brexit dur, Londres taxera très peu ses importations. Pour éviter une hausse des prix tout en préservant les intérêts de ses entreprises, le gouvernement britannique a présenté, lundi, le régime des droits de douanes (régime provisoire) qui entrera en vigueur en cas d'absence d'accord le 31 octobre. Il exemptera, pour un an, 88% des



importations. Il s'agit d'une version révisée d'un document présenté en mars, qui notifie une baisse des taxes sur les camions, un renforcement des taxes sur les importations de vêtements ou encore sur celles de bioéthanol. (Le Figaro – 09/10/2019)

Le monde économique et le Brexit, trois ans de travail mais pour quoi faire ? Ce mardi soir, une conférence-débat autour du Brexit a été organisée à la CCI de région Hauts-de-France à Lille dans le cadre des Rencontres régionales de l'économie. Cette manifestation a attiré beaucoup de monde et tout particulièrement des chefs d'entreprises inquiets des conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'UE (explosion des coûts logistiques pour les transporteurs, baisse des investissements britanniques...). Philippe Hourdain, président de la CCI Hauts-de-France, et Xavier Bertrand, président de la région, sont revenus sur les actions mises en place depuis trois ans pour anticiper cette sortie (cellule nordiste à Londres, création d'un Channel Club, mobilisation des réseaux, etc.). Pour autant, l'incertitude demeure d'autant plus que la région est le 2^e partenaire français du Royaume-Uni. (La Voix du Nord – 11/10/2019)

Au Royaume-Uni, les entreprises face au mur du Brexit. Que la sortie de l'UE ait lieu ou pas le 1^{er} novembre, PME et grands groupes britanniques se préparent. En cas d'un Brexit sans accord, la crainte est de voir un engorgement des frontières, bloquant le passage des marchandises. Pour s'y préparer, de nombreuses entreprises font des stocks. Ils dépassent désormais de 11 Mds de livres (12,52 Mds €) en moyenne, soit une hausse de 10%, selon les calculs du Centre for Economics and Business Research (CEBR). Côté investissements, ils ont ralenti au Royaume-Uni : 15 % des investisseurs étrangers ont suspendu un ou plusieurs projets en 2018, d'après le cabinet EY. Quant aux délocalisations, elles n'ont pas encore eu lieu. (Le Monde – 16/10/2019)

Les ports Transmanche s'accommodent. De Dunkerque à Roscoff, les douanes ont testé et validé leurs nouvelles procédures de frontière intelligente avec le Royaume-Uni qui reposent sur la dématérialisation des informations. (Le Marin – 17/10/2019)

Bercy exhorte les PME à « passer à l'action » face au brexit. La secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie, Agnès Pannier-Runacher, appelle les PME françaises à passer à l'action face à la perspective du Brexit après la publication d'une étude montrant que 54 % d'entre elles n'ont pas étudié l'impact de la sortie du Royaume-Uni de l'Union

européenne. Selon le Medef, l'organisation patronale française, un Brexit dur, c'est-à-dire sans accord, pourrait coûter à l'économie française 0,2 point de PIB dès l'an prochain et une perte de 3 milliards d'€ pour les 30 000 entreprises françaises qui exportent vers le Royaume-Uni. (La Tribune – 22/10/2019)

Brexit : plus de la moitié des entreprises françaises ne sont pas prêtes. Selon une enquête de la Direction générale des entreprises (DGE), menée auprès de 3 000 entreprises, 53% des entreprises interrogées ne sont pas préparées au Brexit. Par ailleurs, 54% d'entre elles n'ont pas encore évalué l'impact d'un « no deal » sur leurs activités. Pour remédier à la situation, la DGE a mis au point des guides et un autodiagnostic sur Internet pour que les entreprises puissent évaluer leur degré d'exposition au Brexit. (Le Journal des Entreprises – 22/10/2019)

Agenda

TM 27 > 28 novembre 2019
Riverdating
Belgique - Palais des congrès de Liège
vnf
Vos entreprises de France

EURALOGISTIC MASTER CLASS Le rendez-vous de toutes les nouvelles logistiques & supply chains. **Mardi 3 Décembre 2019, 10H-18H** Métaphone de Oignies / Site Campus Euralogistic. Renseignements : Laurent DESPREZ / Jenny SZOLTYS - T. 03 21 74 16 12 - j.szoltys@artois.cci.fr

EURALOGISTIC MASTER CLASS Le rendez-vous de toutes les nouvelles logistiques & supply chains. **Mardi 3 Décembre 2019, 10H-18H** Métaphone de Oignies / Site Campus Euralogistic. Renseignements : Laurent DESPREZ / Jenny SZOLTYS - T. 03 21 74 16 12 - j.szoltys@artois.cci.fr



Euralogistic
Pôle d'excellence logistique & supply chain en Hauts-de-France

Ressources Web

www.transportmarketmonitor.com

Insights in the European Transport Market
TIMCONSULT
A Transport company

e-letter du transport fluvial en Nord - Pas-de-Calais
N°53 - OCTOBRE 19
ACTUALITES

www.vnf.fr/vnf/brochure-et-lettres/e-letter-n53-du-transport-fluvial-octobre-19/

www.scoop.it/t/ccinorddefrance-logistique

